

**DELIBERATION N° 18/259 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
APPROUVANT LA TARIFICATION DES PRESTATIONS ET PRODUITS
PROPOSES A LA VENTE A « A CASA DI ROCCAPINA »****SEANCE DU 26 JUILLET 2018**

L'an deux mille dix huit, le vingt six juillet, l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 juillet 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Jeanne STROMBONI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Laura FURIOLI à M. Michel GIRASCHI
M. Francis GIUDICI à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Laura Maria POLI à M. Petr'Antone TOMASI
M. Camille de ROCCA SERRA à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Pascale SIMONI à M. François BENEDETTI
Mme Julia TIBERI à Mme Mattea CASALTA

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
APRES avis de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,

APRES avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Après un vote à l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE la tarification des prestations et produits proposés à la vente par A Casa di Roccapina, telle que proposée dans le rapport ci-annexé.

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer l'ensemble des actes afférents.

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 26 juillet 2018

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

A la suite de la mise en place de la Collectivité de Corse et à la création d'une nouvelle régie pour A Casa di Roccapina, il convient de mettre à jour la tarification des prestations et produits proposés à la vente par la structure.

A Casa di Roccapina est une maison de site et un lieu d'interprétation, de découverte et d'observation, gérée depuis le 25/06/2012 par l'ex-Département de la Corse-du-Sud. Elle dispose d'un espace boutique proposant des ouvrages et des articles divers aux visiteurs.

En conséquence, il vous est proposé d'approuver la tarification suivante :

**Tarification des prestations et produits proposés à la vente
A Casa di Roccapina**

1 - DROITS D'ENTREE ET TARIFS

Plein Tarif	2 €
Tarif réduit :	1 €
Forfait groupe adultes	1 € par personne

2 - GRATUITE

La gratuité d'accès est accordée aux personnes suivantes sur présentation de justificatifs en cours de validité :

Bénéficiaires	Justificatif à produire/formalité
Les moins de 18 ans	
Les étudiants de moins de 26 ans	Carte d'étudiant pour l'année en cours
Grands mutilés de guerre, grands handicapés civils et anciens combattants, visiteurs handicapés et un accompagnateur	Justificatif d'invalidité
Les demandeurs d'emploi	Justificatif de moins de 6 mois
Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)	Justificatif en cours de validité
Le chauffeur de car accompagnant un groupe Le guide accompagnateur d'un groupe	Formalité : remplir fiche de groupe
Les enseignants des écoles primaires, collèges ou lycées de Corse préparant une visite de leur classe à Casa di Roccapina	Formalité : remplir fiche de visite
Les conseillers pédagogiques de l'Education	Carte professionnelle

Nationale en poste en Corse	
Le personnel de la Collectivité de Corse (personnel en activité)	Pièce d'identité avec photographie
Les journalistes	Carte de presse
Les titulaires du Pass Cultura Corse	Pass Cultura
Les habitants de Sartè et de ses hameaux	Pièce d'identité avec adresse
Les scolaires (écoles maternelles et primaires, collèges et lycées) des établissements du territoire de la collectivité de Corse et leurs accompagnateurs visitant la Casa di Roccapina dans le temps scolaire	Formalité : remplir fiche de groupe
Les groupes de jeunes et leurs accompagnateurs visitant la Casa di Roccapina dans le cadre des activités des Contrats Educatifs Locaux du territoire de la Collectivité de Corse	Formalité : remplir fiche de groupe
Les élus et les personnels en activité du Conservatoire du Littoral	Carte professionnelle

3 - TARIF REDUIT

Il concerne la visite globale et s'applique aux personnes suivantes sur présentation de justificatifs en cours de validité :

Bénéficiaires	Justificatif à produire/formalité
Les titulaires d'une carte de réduction pour famille nombreuse	Carte SNCF ou autre carte famille nombreuse validée pour l'année en cours
Les personnes de plus de 65 ans Les retraités de moins de 65 ans	Pièce d'identité avec photographie Carte de retraité
Les salariés et membres des conseils d'administration des offices de tourisme et syndicats d'initiative de Corse	Carte ou attestation professionnelle
Les étudiants de plus de 26 ans sur présentation de la carte d'étudiant	Carte d'étudiant pour l'année en cours
Les groupes de parents ou d'amis ou de collègues à partir de 8 personnes	Formalité : remplir fiche de groupe
Les enseignants et documentalistes en activité dans les établissements scolaires de Corse (visite de loisir)	Carte ou attestation professionnelle
Les habitants des communes de Foce, Bilseze, Ghjunchettu, Grossa, Bilia, Granace, Belvidè- Campumoru	Pièce d'identité avec adresse

4 - PRODUITS DU COMPTOIR DE VENTE

Ouvrages

La Corse entre terre et mer (43 balades sur le littoral sauvage), Dakota éditions	19,90 €
Les bouches de Bonifacio d'Alain di Meglio, éditions Actes Sud	6,50 €

Campomoro Senetosa de Guy-Patrick Azémar, éditions Actes Sud	6,50 €
Grottes et orii de l'Associu di i Monacci	10 €
Des granites, des boules, des tafoni et des Orii de l'Associu di i Monacci	10 €
40 belles balades en corse de Nicolas Hulot éditions Dakota	17,90 €
Les 60 plus beaux sentiers de Corse éditions Chamina	13 €
Guide des balades faciles du sud de la Corse Humbert Frédéric éditions Clémentine	9 €
Oiseaux de Corse éditions Arthémis	9 €
Guide de la Flore Corse éditions J. Paul Gisserot	5 €

Carterie, papeterie

Affiche A casa di Roccapina	2 €
Cartes postales panoramiques	1 €
Cartes postales	0,30 €
Boite de crayons de couleurs	2 €
Sac shopping	1 €
Chapeau « borsalino »	5 €
Mug	5 €
Casquette avec filet	5 €
Briquet	1 €
Clé USB 2 giga	10 €
Tee-shirt adulte	10 €
Tee-shirt enfant	5 €
Stylo bille	2 €
Crayon à papier	1 €

En conséquence, il vous est proposé :

- d'approuver la tarification d'A Casa di Roccapina telle que proposée ci-dessus dans le cadre de la tarification des prestations et produits proposés à la vente par A casa di Roccapina.

- d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer l'ensemble des actes afférents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception

Objet TARIFICATION DES PRESTATIONS ET PRODUITS PROPOSES A LA VENTE A ' A CASA DI ROCCAPINA '

Identifiant acte 02A-200076958-20180726-015998-DE

Identifiant interne 015998

Date de réception par la préfecture 2 août 2018

Nombre d'annexes 0

Date de l'acte 26 juillet 2018

Code nature de l'acte 1

Classification 8.9

[Fermer](#)